

Séance du 19 octobre 2017

Salle des fêtes de COURLAOUX

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE a

DCC-2017-139 - **APPROUVÉ** les statuts du SYDOM

DCC-2017-140 - **DÉCIDÉ** l'acquisition des parcelles AE 155 et 156, appartenant à l'indivision COPPOLA, situées sur la commune de MESSIA-SUR-SORNE au prix total de 6 586,80 €,

- **PRÉCISÉ** que cette opération ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor conformément aux dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

DCC-2017-141 - **DÉCIDÉ** l'acquisition de la parcelle AE 88, appartenant à la SCI TERENS, située sur la commune de MESSIA-SUR-SORNE au prix total de 3 501,60 €,

- **PRÉCISÉ** que cette opération ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor conformément aux dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

DCC-2017-142 - **ÉMIS** un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes du Val de Morteau au Pôle métropolitain Centre Franche-Comté.

DCC-2017-143 - **APPROUVÉ** la décision modificative n°2 au budget principal 2017 selon le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
13	Subventions d'investissement	25 000,00 €	
204	Subventions d'équipement versées		25 000,00 €
	TOTAL	25 000,00 €	25 000,00 €

DCC-2017-144 - **APPROUVÉ** la décision modificative n°1 au budget annexe opérations commerciales et industrielles selon les tableaux ci-dessous.

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 500,00 €
16	Emprunt en euros		- 2 500,00 €
	TOTAL		0,00 €

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00 €	
011	Charges à caractère général	- 2 500,00 €	
	TOTAL	0,00 €	

DCC-2017-145 - **PRIS ACTE** du rapport d'évaluation des charges transférées en 2017 établi par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges en date du 28 septembre 2017.

DCC-2017-146 - **ÉMIS** un avis favorable sur le dossier de modification du PLU de la Commune de Le Pin,

- **PRÉCISÉ** que la commune devra prendre en compte le fait **que** les terrains concernés sont situés dans le bassin d'alimentation du captage de Villevieux.

DCC-2017-147 - **APPROUVÉ** les termes de la convention d'utilisation des équipements sportifs à intervenir entre le Conseil Départemental du Jura, les collèges **publics** et ECLA pour les années 2018 à 2022.

DCC-2017-148 - **VALIDÉ** le programme d'acquisition de matériels, dans le cadre du programme zéro pesticide,

- **SOLLICITÉ** un financement de l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 % de la part de l'Agence de l'Eau conformément aux engagements pris dans le cadre de la convention tripartite.

DCC-2017-149 - **APPROUVÉ** la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle à intervenir avec l'office de tourisme du Pays Lédonien et la Communauté de Communes de Bresse Haute Seille.

Lons-le-Saunier, le 20 octobre 2017

Pour affichage

Le Président,


Patrok ELVEZI